

Province de Québec  
Municipalité du Canton de Roxton

À une session ordinaire du conseil de la Municipalité du Canton de Roxton, tenue le 6 avril 2010 à 19 h 30 au lieu ordinaire de séances, conformément aux dispositions du Code municipal de la Province de Québec.

**À laquelle étaient présents :**

Le maire : M. Stéphane Beauregard  
Les conseillers : M. Marc Bachand  
M. Conrad Daviau  
Mme Diane Ferland  
M. François Légaré  
M. Bernard Bédard  
M. Stéphane Beauchemin

Caroline Choquette, directrice générale et secrétaire-trésorière, était également présente.

Tous formant quorum sous la présidence du maire.

*Les états financiers de la Municipalité du Canton de Roxton en date du 1<sup>er</sup> avril 2010 ont été déposés.*

*Le rapport financier de la Régie intermunicipale de protection contre l'incendie préparé par le vérificateur en date du 31 décembre 2009 a été déposé.*

50-04-2010

2. **Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par M. Bernard Bédard appuyé par M. François Légaré et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour soit adopté.

Le varia reste ouvert pour l'ajout de points en cours de séance.

Adoptée

**ORDRE DU JOUR**

1. Prière;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Questions de l'assemblée;
4. Adoption du procès-verbal de la session du 1<sup>er</sup> mars 2010;

5. Rapport de l'inspecteur en bâtiments;
6. Rapport de l'inspecteur municipal;
7. Balayage des rues et de la cour de l'hôtel de ville;
8. Priorités en matière de chemins pour l'année 2010;
9. Octroi du contrat pour l'épandage de l'abat-poussière;
10. Rechargement du chemin Quartier-Auger et du rang Charlebois - Demande de soumissions – Droit de veto du maire exercé;
11. Liste des comptes;
12. Divers :
  - 12.1. Recyclage des piles, huiles usées, etc.;
  - 12.2. Annonce de la subvention pour les travaux dans le 6<sup>ème</sup> Rang;
  - 12.3. Demande de contribution pour l'année 2010 pour l'Écho des chutes;
  - 12.4. Pont du chemin Laprade – Suivi du dossier;
  - 12.5. Régime de taxation à taux variés;
  - 12.6. Travaux de pavage dans le 9<sup>ème</sup> Rang – Engagement d'une firme d'ingénieurs;
  - 12.7. Avis de motion – Règlement d'emprunt pour les travaux de réfection du 8<sup>ème</sup> Rang;
  - 12.8. Résolution autorisant le processus d'appel d'offres pour les services professionnels pour les travaux de réfection du 8<sup>ème</sup> Rang;
  - 12.9. Avis de motion - Règlement modifiant le règlement G-100;
  - 12.10. Avis de motion – Règlement modifiant le règlement 254-2009 pour fixer le taux de taxes et compensations en vigueur;
  - 12.11. Rechargement du chemin Quartier-Auger et du rang Charlebois - Demande de soumissions;
13. Rapport des comités;
14. Correspondance;
15. Questions de l'assemblée;
16. Levée de l'assemblée.

51-04-2010

4. **Adoption du procès-verbal de la séance du 1<sup>er</sup> mars 2010**

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance du procès-verbal de la séance du 1<sup>er</sup> mars 2010;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par M. Conrad Daviau  
appuyé par M. Stéphane Beauchemin  
et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le procès-verbal  
tel que rédigé.

Adoptée

52-04-2010

5. **Rapport de l'inspecteur en bâtiments – Demande à la CPTAQ de M. Stephen Rankov**

CONSIDÉRANT QUE M. Stephen Rankov est propriétaire des lots 3 842 216 et 3 842 827 (matricule : 8345-97-0363);

CONSIDÉRANT QUE M. Stephen Rankov procède à une demande d'autorisation afin de pouvoir utiliser à une fin autre que l'agriculture la propriété pour y construire une résidence unifamiliale;

CONSIDÉRANT QUE le projet est conforme à la réglementation en vigueur;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par M. Marc Bachand  
appuyé par M. Stéphane Beauchemin  
et résolu à l'unanimité des conseillers de recommander cette demande à la CPTAQ.

Adoptée

53-04-2010

6. **Rapport de l'inspecteur municipal**

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance du rapport de l'inspecteur municipal;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par M. Bernard Bédard  
appuyé par M. François Légaré  
et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le rapport de l'inspecteur municipal tel que rédigé.

Adoptée

54-04-2010

7. **Balayage des rues et de la cour de l'hôtel de ville**

Il est proposé par M. Stéphane Beauchemin  
appuyé par M. Marc Bachand  
et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser M. Richard Blanchette, inspecteur municipal, à faire balayer le

chemin Pépin, le chemin des Chalets, la cour de l'hôtel de ville et les coins de rue.

Adoptée

55-04-2010

8. **Priorités en matière de chemins pour l'année 2010**

Il est proposé par M. Bernard Bédard appuyé par M. Conrad Daviau et résolu à l'unanimité des conseillers que le conseil demande une aide financière pour les priorités en matière de chemins pour l'année 2010 pour les travaux de rechargement du Quartier-Auger et du rang Charlebois (Estimation des coûts : 51 850 \$).

Adoptée

56-04-2010

9. **Octroi du contrat pour l'épandage de l'abat-poussière**

CONSIDÉRANT QUE les personnes suivantes étaient présentes lors de l'ouverture des soumissions :

- Monsieur Richard Blanchette, inspecteur municipal;
- Madame Caroline Choquette, directrice générale et secrétaire-trésorière;
- Madame Denyse Viens, directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe;

CONSIDÉRANT QUE le résultat des soumissions est le suivant :

|                           |                                    |
|---------------------------|------------------------------------|
| Somavrac C.C. inc. :      | 37 830 \$ (montant sans les taxes) |
|                           | (0.291 \$ / litre)                 |
| Multi-Routes inc. :       | 40 170 \$ (montant sans les taxes) |
|                           | (0.309 \$ / litre)                 |
| Calclo inc. :             | 39 000 \$ (montant sans les taxes) |
|                           | (0.30 \$ / litre)                  |
| Les entreprises Bourget : | 25 012 \$ (montant sans les taxes) |
|                           | (0,148 \$ / litre)                 |

CONSIDÉRANT QUE la soumission présentée par Les entreprises Bourget est non-conforme puisque le produit offert est de la saumure naturelle AP-20 et que la municipalité demandait du chlorure de calcium liquide solution 35 %;

CONSIDÉRANT QU'après vérification, la soumission de Somavrac C.C. inc. est la plus basse conforme à la demande de soumissions;

CONSIDÉRANT QU'un échantillon du produit sera pris à chaque voyage;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par M. Marc Bachand appuyé par M. Stéphane Beauchemin et résolu à l'unanimité des conseillers de retenir la soumission la plus basse et conforme, soit celle de Somavrac C.C. inc. et que lesdits travaux leurs soient confiés.

Adoptée

57-04-2010

10. **Rechargement du chemin Quartier-Auger et du rang Charlebois – Demande de soumissions – Droit de veto du maire exercé**

CONSIDÉRANT QUE le 6 avril 2010 le conseil a adopté la résolution numéro 47-03-2010 ayant pour titre : Rechargement du chemin Quartier-Auger et du rang Charlebois - Demande de soumissions;

CONSIDÉRANT QUE le 17 mars 2010, M. Stéphane Beauregard, maire, a exercé son droit de veto sur cette résolution;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par M. Bernard Bédard appuyé par Mme Diane Ferland et résolu à l'unanimité des conseillers d'annuler la résolution numéro 47-03-2010.

Adoptée

58-04-2010

12.11 **Rechargement du chemin Quartier-Auger et du rang Charlebois - Demande de soumissions**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité prévoit recharger le Quartier-Auger (à partir de la route 241 jusqu'à la jonction du chemin Bachand) ainsi que le rang Charlebois (à partir du Quartier-Auger jusqu'à la limite du village);

CONSIDÉRANT QUE selon la loi, tout achat de fourniture de plus de 25 000 \$ doit être fait au moyen de soumissions par invitation envoyées auprès d'au moins deux fournisseurs;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par M. François Légaré appuyé par M. Bernard Bédard et résolu à l'unanimité des conseillers ce qui suit :

- ✓ Que des invitations à soumissionner soient transmises aux entrepreneurs suivants :

- Alain Boyer excavation;
  - Excavation Yannick Cabana;
  - Daniel Ferland;
  - Excavation A. R. Valois inc.
  - Embelliron
- ✓ Que le résultat des soumissions sera basé sur le prix à la tonne métrique;
  - ✓ Qu'un prix sera demandé pour du gravier concassé et/ou de la pierre concassée (MG-20);
  - ✓ Qu'après compaction, l'épaisseur du gravier devra être de 4 pouces;
  - ✓ Que le prix à la tonne métrique devra inclure le matériel, le transport du matériel ainsi que l'épandage au moyen d'une niveleuse;
  - ✓ Que le billet de pesée sera obligatoire pour chaque voyage;
  - ✓ Que les travaux devront être exécutés entre le 14 et le 18 juin 2010;
  - ✓ Qu'une clause relative aux travaux retardés ou non commencés prévoyant le paiement d'une compensation pour les dommages au coût de 100 \$ / jour soit incluse dans le devis.

Adoptée

59-04-2010

11. **Liste des comptes**

|   |            |
|---|------------|
| Salaires nets du mois de mars 2010 inc. Rém. des élus | 9 146,09\$ |
| Receveur général du Canada - D. A. S. mars 2010       | 762,06\$   |
| Ministre du Revenu D.A.S. janvier à mars 2010         | 5 817,92\$ |
| France Rochette - entretien ménage                    | 230,00\$   |
| Visa Desjardins - fleurs pour décès Madame Morel      | 73,37\$    |
| Papeterie Laliberté - accessoires de bureau           | 122,32\$   |
| Mégaburo -service photocopies                         | 43,65\$    |
| Société canadienne des Postes - enveloppes certifiées | 187,68\$   |
| Diane Ferland – remb. Loisirs de Granby - insc. cours | 35,00\$    |
| Éric Caron - formation site internet                  | 75,00\$    |
| CSST - cotisation 2010                                | 2 386,80\$ |
| E. Côté - plaque, lumière                             | 61,84\$    |
| Transport Adapté Omnibus - quote-part 2010            | 2 458,08\$ |
| S. Duclos électrique - fixtures pour fluorescents     | 21,39\$    |
| Visa Desjardins - horloges                            | 23,64\$    |
| Les Éditions FD - renouvellement                      | 86,10\$    |
| Comité jumelage St-Avre - contribution 2010           | 100,00\$   |
| Martel, Brassard, Doyon - honoraires                  | 365,44\$   |
| Diane Ferland - frais déplacement                     | 5,60\$     |

|   |              |
|---|--------------|
| Marc Bachand - frais déplacement                      | 16,00\$      |
| Daniel Ferland - contrat déneigement                  | 23 143,23\$  |
| Dépanneur les Frères Claude -essence                  | 88,00\$      |
| Alain Boyer - nivelage                                | 3 435,56\$   |
| Paframa - essence                                     | 90,00\$      |
| Fonds de l'information foncière - mutations           | 6,00\$       |
| MRC d'Acton - 3 étagères                              | 169,31\$     |
| Excavation Champigny - travaux 6e rang                | 380,94\$     |
| Daniel Ferland - travaux 6e rang                      | 211,63\$     |
| Régie intermunicipale incendie – 1 <sup>er</sup> vers | 17 061,00\$  |
| Hydro-Québec – éclairage des rues                     | 197,23\$     |
| Cooptel – téléphone                                   | 270,39\$     |
| Sani-Éco – contrat ordures                            | 6360,51\$    |
| Ville d'Acton Vale – service préventionniste          | 560,00\$     |
| Municipalité Village Roxton Falls – service PR        | 162,84\$     |
| Petite caisse – papeterie, poste, comm. Entretien     | 93,60        |
| Loisirs Roxton Falls                                  | 240,00       |
| Bell Mobilité – cellulaire                            | 79,31\$      |
|   |              |
| TOTAL :   | 74 567,53 \$ |

Il est proposé par Mme Diane Ferland  
appuyé par M. Stéphane Beauchemin  
et résolu à l'unanimité des conseillers que ces comptes soient  
payés et que ceux qui sont payés avant ce jour soient ratifiés.

Adoptée

Je, Caroline Choquette, secrétaire-trésorière, certifie que la  
Municipalité du Canton de Roxton dispose des fonds nécessaires  
au paiement de ces comptes prévus au budget.

60-04-2010

12.1 **Recyclage des piles, huiles usées etc.**

Il est proposé par M. Conrad Daviau  
appuyé par Mme Diane Ferland  
et résolu à l'unanimité des conseillers d'entreprendre les  
démarches afin d'offrir aux citoyens du Canton de Roxton le  
recyclage des piles domestiques usées ainsi que des lampes fluo  
compactes. Des informations seront également prises au sujet de  
la récupération des huiles usées et des peintures à raison d'une  
fois par année.

Adoptée

12.2 **Annnonce de la subvention pour les travaux de réfection du 8<sup>ème</sup> Rang**

M. Stéphane Beauregard maire annonce que la Municipalité recevra une subvention de 1 415 310 \$ en vertu du Fonds Chantiers Canada-Québec, volet Collectivités, pour la réfection du 8<sup>ème</sup> Rang. Le projet prévoit la réfection de cette route sur une distance d'environ 4 360 mètres. Les principaux travaux comprennent le remplacement de certains ponceaux, des travaux de correction au niveau de la structure, du pavage de la route ainsi que le nettoyage des fossés.

La réalisation de ce projet nécessite un investissement total de 2 122 965 \$. Le gouvernement du Canada et du Québec accordent chacun 707 655 \$ ce qui représente l'aide financière gouvernementale alors que le Canton de Roxton participera au projet pour un montant identique de 707 655 \$. Ce montant que la municipalité devra investir sera financé par un règlement d'emprunt qui sera remboursé sur une durée de 25 ans.

12.7 **AVIS DE MOTION - Règlement d'emprunt pour les travaux de réfection du 8<sup>ème</sup> Rang**

Avis de motion est par les présentes donné par M. Bernard Bédard qu'à une prochaine session du conseil un projet de règlement d'emprunt pour les travaux de réfection du 8<sup>ème</sup> Rang sera présenté pour fins d'adoption.

61-04-2010

12.8 **Résolution autorisant le processus d'appel d'offres pour les services professionnels pour les travaux de réfection du 8<sup>ème</sup> Rang**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu la confirmation qu'elle recevra une subvention de 1 415 310 \$ en vertu du Fonds Chantier Canada-Québec;

CONSIDÉRANT QUE le projet doit être terminé le 31 mars 2011;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité doit avoir recours aux services d'un ingénieur pour ce projet;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par M. Conrad Daviau appuyé par M. François Légaré

et résolu à l'unanimité des conseillers ce qui suit :

- ✓ d'autoriser le processus d'appels d'offres pour les services professionnels;

- ✓ de mandater Me Johanne Brassard pour la préparation du cahier d'appels d'offres et pour assistance tout au long du processus pour toutes les procédures juridiques.

Adoptée

62-04-2010

12.3 **Demande de contribution pour l'année 2010 pour l'Écho des chutes**

Il est proposé par Mme Diane Ferland appuyé par M. Stéphane Beauchemin et résolu à l'unanimité des conseillers de confirmer aux administrateurs du journal l'Écho des chutes que la municipalité maintient son aide financière pour l'année 2010, de la même façon que l'an dernier, soit en déboursant les frais de distribution de la Société canadienne des Postes.

Adoptée

12.4 **Pont du chemin Laprade – Suivi du dossier**

Le ministère des Transports nous a informé qu'ils vont recommencer le processus d'appel d'offres pour les travaux de réfection du pont du chemin Laprade.

63-04-2010

12.5 **Régime de taxation à taux variés**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a été sollicitée afin de prévoir la mise en place d'un mode de taxation à taux variés en fonction de différentes catégories d'immeubles afin de neutraliser un transfert de fardeau fiscal;

CONSIDÉRANT QUE le conseil a pris cette demande en considération et qu'il a pris de l'information à ce sujet;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par M. Stéphane Beauchemin appuyé par M. Bernard Bédard et résolu à l'unanimité des conseillers de ne pas adopter le règlement prévoyant la mise en place d'un mode de taxation à taux variés.

Adoptée

64-04-2010

12.6 **Travaux de pavage dans le 9<sup>ème</sup> Rang – Engagement d’une firme d’ingénieurs**

CONSIDÉRANT QUE le conseil prévoit utiliser les fonds provenant de la taxe d’accise pour le pavage du 9<sup>ème</sup> Rang;

CONSIDÉRANT QU’ qu’il est nécessaire d’engager une firme d’ingénieurs et que les frais ne devraient pas excéder 24 999 \$;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par M. Conrad Daviau

appuyé par Mme Diane Ferland

et résolu à l’unanimité des conseillers d’engager une firme d’ingénieurs.

Adoptée

12.9 AVIS DE MOTION - **Règlement modifiant le règlement G-100**

AVIS DE MOTION est par les présentes donné par M. François Légaré qu’à une prochaine session du conseil un projet de règlement modifiant le règlement G-100 sera présenté pour fins d’adoption. Le règlement aura pour but d’ajouter l’article 333 concernant la période de validité des permis, soit une période de deux jours renouvelable.

12.10 AVIS DE MOTION - **Règlement modifiant le règlement 254-2009 pour fixer le taux de taxes et compensations en vigueur**

AVIS DE MOTION est par les présentes donné par M. Bernard Bédard qu’à la prochaine session du conseil un projet de règlement modifiant le règlement 254-2009 pour fixer le taux de taxes et compensations en vigueur sera présenté pour fins d’adoption. Ce règlement aura pour but d’apporter une modification au niveau du tarif des permis d’allumage de feux en plein air. Le premier permis émis annuellement sera au prix de 10 \$ et lors du renouvellement le permis sera gratuit.

16. **Rapport des comités**

M. Conrad Daviau

- ✓ Loisirs de Roxton Falls : Billets pour le souper aux homards en vente.

M. Marc Bachand

- ✓ CADIR : renouvellement d'entente avec Camoplast prochainement.

17. **Correspondance**

Les membres du conseil ont tous reçu le bordereau de la correspondance reçue.

65-04-2010

19. **Levée de l'assemblée**

Il est proposé par M. Bernard Bédard appuyé par Mme Diane Ferland et résolu à l'unanimité des conseillers que l'assemblée soit levée à 20 h 45.

Adoptée

---

Stéphane Beauregard  
Maire

---

Caroline Choquette  
Directrice générale et  
secrétaire-trésorière

Je, Stéphane Beauregard, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du code municipal.

---